Indemnisation Fond de garantie des victimes SARVI

Par Archer

Bonjour,

il y a deux ans, j'ai subi une agression et du vandalisme, l'auteur à était identifié, et condamné, j'ai envoyé un dossier d'indemnisation à la SARVI, au mois d'avril 2023 j'ai reçu un courrier que mon dossier est en cours d'instruction, que j'allais avoir une réponse d'ici à deux mois. J'ai téléphoné, on m'a dit ça n'allez pas tarder à avoir une réponse.

À ce jour, je n'ai toujours pas été indemnisé et pas de réponse favorable

Que puis-je faire pour faire bouger mon dossier et être indemnisé ?

En attendant de vous lire

Bien cordialement

Par Violet

Bonjour Archer,

Lorsque vous indiquez :

"Que puis-je faire pour faire bouger mon dossier et être indemnisé ?"

Peut-être qu'en envoyant un courrier recommandé A.R cela aura plus d'effet pour obtenir une réponse.

Cordialement,